

# **Avis du Conseil Communal de Développement Durable sur la Trame verte et bleue de GPSO-volet Chaville**

*Approuvé le 2 novembre 2013*

## **Préambule**

Le présent avis s'appuie, sur les travaux des ateliers de la trame verte bleue de Chaville et de GPSO, et la synthèse (carte de la TVB et son guide de lecture, les fiches-action) effectuée par GPSO. Il s'appuie également sur les premières conclusions du projet de cartographie des sources, puits et zones humides de Chaville mené par l'association Chaville Environnement en partenariat avec l'association ESPACES, dans la continuité du travail effectué par le groupe eau de notre conseil.

Le conseil considère que le travail de cartographie des sources, puits et zones humides est important car il va permettre de mieux intégrer l'eau claire naturelle dans les opérations d'urbanisme de la commune et ainsi contribuer à construire la trame verte et bleue de la commune avec des solutions innovantes et économiquement viables. Le conseil soutient la coopération technique de la commune à l'élaboration des cartes. Le conseil considère que la suite logique de ce travail de cartographie permettra de préciser géographiquement les propositions du conseil.

## **1. La trame bleue**

La présence de l'eau est une réalité et fait partie de l'histoire de la commune. La géographie locale avec ses deux coteaux de part et d'autre d'une vallée favorise l'écoulement de l'eau sous la forme de sources et de rus. Cette eau alimente l'ancien ru de Marivel (aujourd'hui canalisé), son affluent le ru de la Ferme (rive gauche), le ru éphémère de Morval (forêt de Meudon) et de nombreux rus souterrains (rive droite). L'existence de nombreuses sources d'eau claire (la plupart sont canalisées dans les égouts), de puits puisant l'eau dans des nappes peu profondes, et le fait que de nombreuses maisons et immeubles souffrent d'humidité et même d'inondations permanentes dans leur sous-sol, montrent que l'eau est partout sur tout le territoire de la commune.

Si l'on ajoute les eaux pluviales à ces sources d'eau claire permanentes, les risques d'inondation sont réels comme cela a été constaté souvent dans le passé dans de très nombreuses habitations, dès qu'il y a de gros orages. Les solutions réglementaires de construire des bassins de rétention enterrés de grande taille, pour prévenir les inondations, sont choisies le plus souvent.

Fort de ce constat, le Conseil propose de

- **Rendre l'eau plus visible en ville**

Plutôt qu'enfouir l'eau dans les égouts, il est possible de la considérer comme élément de valorisation de la commune. L'eau apparente peut en effet adoucir l'aspect très minéral d'une ville et contribuer avec les espaces verts et les arbres à embellir l'environnement paysager de la ville. Ceci pourrait se traduire par les actions suivantes :

- Réhabiliter les fontaines d'eaux potables
- Redécouvrir les sources et les entourer de jardins pédagogiques
- Construire des noues en ville (réouverture des rus de Marivel et de la Ferme)
- Construire des fontaines d'agrément alimentées avec de l'eau naturelle plantées d'une flore adaptée, comme îlots de fraîcheur et comme réserve de biodiversité
- Utiliser l'eau trouvée lors des travaux du centre ville (dont le débit est de 35m<sup>3</sup>/hr)

Le conseil recommande donc de rendre le PLU plus ambitieux dans le domaine de l'eau.

- **Utiliser les sources d'eau souterraines pour :**

- L'arrosage public,
- Le nettoyage des rues
- Le nettoyage des réseaux
- Les toilettes publiques
- L'alimentation de pompes à chaleur de bâtiments publics (à l'instar de la source Saint Germain pour le Collège de Sèvres)
- L'arrosage des potagers

- **Préserver et restaurer les zones humides**

Les forêts de Fausses Reposes et de Meudon présentent un certain nombre de mares qui tendent à s'assécher et être envahies par des ronces et autres végétaux et par la vase. Par ailleurs, il existe des rus : soit éphémères comme le ru de Morval, soit partiellement apparent comme le ru derrière l'impasse de la Brise, ou encore enterrés comme les nombreux rus souterrains de la lisière de la forêt de Fausses Reposes, sur la rive droite.

L'étang de Brise Miche semble envahi par la vase et le niveau de l'eau baisse.

La mare (ou la retenue d'eau) près de la Passerelle des Arts est laissée à l'abandon. Les mares du Val Olaf, celles en lisière de la forêt de Meudon (côté Ursine) sont envahies de végétaux et se tarissent.

Le Conseil recommande de les réhabiliter et d'assurer leur entretien par des professionnels.

- **Trouver des solutions alternatives pour la gestion des eaux pluviales**

Comme chaque commune a sa géographie propre et ses spécificités, les solutions optimales sont l'affaire d'hydrologues urbains. Il est possible d'éviter la construction de bassins de rétention (très onéreux) au profit de noues sans sacrifier la sécurité (cf hauteur d'eau limitée dans les noues) tout en optimisant les aspects paysagers.

Il est possible de rendre les sols moins imperméables (trottoirs, parkings, cours, jardinets de particuliers)

- **Développer la culture de l'eau**

Le public (adultes et enfants) doit être sensibilisé à la vulnérabilité de la ressource en eau, au fait que l'eau fait partie du patrimoine des êtres vivants, aux bonnes pratiques pour préserver l'eau au jardin et dans la vie quotidienne. Il doit aussi apprendre à connaître certaines notions de potabilisation et de traitement des eaux et aussi connaître les acteurs de l'eau en France. Cette proposition est actuellement concrétisée par l'initiative de l'association ESPACES, sur les ateliers nommés « Les jardins de l'inf'eau ». Ce genre d'ateliers (gratuits) devrait se généraliser.

L'organisation de la randonnée du Ru de Marivel par différents organismes (municipalités et associations) est un exemple remarquable de socialisation autour de l'eau dans notre région. Cette randonnée a montré une forte affluence malgré une publicité modeste. Cette randonnée (1<sup>ère</sup> édition en 2011, prochaine édition en mai 2014) est une autre forme de diffusion de la culture de l'eau. Elle a l'avantage de mettre en valeur les aspects historiques de l'utilisation de l'eau au travers de la croissance de l'urbanisation (ex les blanchisseries, les fontaines et les sources) et de répondre à de nombreuses interrogations des citoyens.

Les questions de fuites, du gaspillage de l'eau par les particuliers justifient d'entreprendre des actions de sensibilisation auprès du public.

- **Communiquer régulièrement**

L'eau est un sujet qui rassemble les citoyens des plus jeunes aux plus âgés. C'est un sujet qui a une histoire passionnante cf le travail de l'association l'Arche sur la « Vallée du Ru de Marivel » par Nicole Garcia. Ce pourrait être l'objet d'une rubrique régulière dans le journal de Chaville.

Les aspects législatifs et règlementaires (ex. la gestion des eaux pluviales à la parcelle) qui évoluent régulièrement, pourraient faire l'objet d'articles dans la presse locale et de reportages sur des réalisations dans d'autres communes.

## 2. La trame verte

Force est de constater que les forêts et les zones pavillonnaires avec leurs jardins boisés représentent une large part de la superficie de la commune et que cela doit perdurer. Il reste que, la question de la fragmentation est l'un des principaux sujets d'inquiétude pour la circulation de la faune sauvage notamment la route du pavé des Gardes et des routes forestières du Pavé de Meudon et des Bois blancs dans la forêt de Meudon et l'avenue Roger Salengro qui séparent la forêt de Fausses Reposes de la Forêt de Meudon (côté Sèvres). Les deux lignes SNCF (Montparnasse et Saint Lazare) sont aussi des axes de fragmentation mais également des continuités à considérer.

Le conseil propose de

- **Réaliser la continuité des espaces verts pour la faune sauvage**
  - Supprimer l'éclairage (ou simplement éteindre les lampadaires) sur la route du Pavé des Gardes, celui-ci étant une nuisance pour la circulation de certaines espèces nocturnes
  - Aménager des passages souterrains sous la route du pavé des Gardes, sous les routes forestières du pavé de Meudon et des Bois Blancs pour la microfaune sauvage (suffisamment large pour laisser le passage des hérissons et permettre un entretien plus aisé)
  - Prévoir un terre-plein paysager au milieu de la route du Pavé des Gardes et laisser un passage de 50 cm au bas du grillage de la route du Pavé des Gardes

Pour ce qui est de la rue Roger Salengro, le Conseil propose de faire des aménagements dans la zone où la distance entre les deux forêts est minimale (côté Sèvres), c'est-à-dire :

- Aménager un passage souterrain pour la microfaune
- Matérialiser la zone en surface
- Réhabiliter la flore locale en face F. Buisson
- Conserver un maximum d'arbres le long de cette route

S'agissant des deux voies SNCF, le conseil propose de prévoir de nouveaux passages souterrains (ou des passerelles) pour la faune.

- **Lutter contre la dégradation des forêts**

On constate régulièrement que des gravats sont déposés en forêt, comme si cet espace était une décharge : Le conseil propose de publiciser la réglementation et la conduite à tenir pour les citoyens témoins de ce genre de dégradation et les services de la déchèterie.

Le conseil propose de promouvoir les opérations « forêt propre » avec les scolaires et aussi d'en monter de nouvelles avec les adultes.

- **Lutter contre le tout minéral en ville**

Le Conseil considère qu'un grand nombre d'actions peuvent être mises en œuvre pour gommer agréablement, l'impression d'une ville trop minérale. Ceci peut se traduire par les points suivants :

- Développement de la pratique des parkings végétalisés ( cf le parking près de l'étang des écrevisses)
- Développement de prairies fleuries en diminuant les espaces gazon pour attirer insectes, papillons, etc
- Ne pas planter les arbres en ville trop près des bâtiments, ce qui impose des tailles préjudiciables (risque de maladies)
- Laisser un espace suffisant autour des pieds des arbres afin qu'ils ne souffrent pas de sécheresse
- Ne pas désherber les pieds d'arbres
- Prévoir des emplacements dans les constructions pour les nichoirs sur les immeubles et les maisons pour mieux attirer les oiseaux et les chauves souris en ville (incluant les faucons pélerins) ; Construire des hôtels à insectes.
- Développer et réhabiliter les espaces naturels rupestres
- Encourager l'élevage des abeilles (bâtiments publics)
- Développer l'agriculture urbaine :
  - Les jardins familiaux et les jardins partagés sur les talus SNCF, sur des terrains privés (cf l'initiative du Carmel Saint Joseph) ou publics ou sur les toits d'immeubles (cf les jardins partagés à Paris sur le toit d'un immeuble privé du centre de BeauGrenelle)
  - Les jardins dédiés au maraîchage sur les toitures confié à des agriculteurs comme l'a réalisé agro Paristech à Paris.
- Réhabiliter les sentes nombreuses dans l'esprit de l'opération « je jardine ma ville » à Auvers /oise

Le conseil recommande enfin d'appliquer ces principes lors de nouveaux projets d'urbanisme tel que le réaménagement du quartier de la gare rive droite et dans la mesure du possible pour le centre ville.

Le conseil recommande des choix plus écologiques pour le projet de piscine du centre sportif Marcel Bec ainsi que pour la gestion du cimetière.

- **Mieux gérer les Talus SNCF**

Le Conseil est très favorable à l'élaboration d'une convention entre le Réseau Ferré de France, et la-Municipalité de Chaville). Les points importants concernent

- les zones à délimiter pour les jardins partagés, les zones accessibles pour un entretien banalisé, les zones difficiles d'accès et nécessitant des professionnels spécialisés
- la limitation de l'usage des phytosanitaires
- Le choix des espèces à planter
- La période de coupe
- La gestion du bois de coupe
- L'organisation de la concertation avec les riverains

- **Développer la communication, introduire plus de pédagogie, associer et faire participer les habitants**

Les sujets liés à la trame verte (comme la trame bleue) méritent que les moyens de communication de la ville (site internet, journal de Chaville etc... ) y consacrent une place régulière. Par exemple, Informer en publiant des sujets liés à la nature en ville comme les espèces invasives (faune et flore) auprès des citoyens et les moyens pour limiter leur expansion, les arbres en ville et les espèces allergisantes, la richesse et la beauté du paysage de bocage (haies), qui serait une alternative adaptée.etc .....

Les sujets liés à la nature en ville intéressent les habitants et ceux-ci veulent participer à leur élaboration. Le conseil encourage l'organisation d'ateliers pédagogiques et des réunions de concertation et le soutien à des initiatives d'habitants. Par exemple, La Gestion des talus SNCF, « comment éviter l'usage des phytosanitaires dans son jardin », « nouvelles façons d'arroser », « les espèces végétales invasives, les connaître et comment y remédier », « compostage et recyclage des déchets verts », Jardiner ensemble dans l'espace public : sentes, trottoirs , zones pré-délimitées sur les grands axes. etc..... L'installation de panneaux de signalisation pédagogiques notamment près des étangs, zones humides, à l'instar des initiatives de l'ONF, touchera un large public.

Les programmes de science participative du Muséum National d'Histoire Naturelle, qui s'adressent au grand public comme le programme « Vigie-nature » par exemple (voir le site [www.vigienature.fr](http://www.vigienature.fr)) devraient être publicisés dans le journal de Chaville. Les scientifiques font appel aux données de terrain par exemple sur les oiseaux communs, les papillons, les chauves-souris, les escargots, les insectes pollinisateurs, les libellules, les plantes sauvages des villes.... En offrant aux scientifiques des données de terrain essentielles, dans toute la France, les observateurs volontaires participent ainsi à l'amélioration des connaissances sur

la biodiversité ordinaire et sur ses réponses face aux changements globaux (urbanisation, changement climatique...).

La France a adopté en 2011 sa nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour les 10 prochaines années qui vise à stopper la perte de biodiversité déclinée pour chacune des composantes essentielles du vivant : les gènes, les espèces, les habitats, les écosystèmes et leur traduction dans une trame écologique (voir le site <http://www.naturefrance.fr>). Le conseil propose de promouvoir l'observatoire de la biodiversité (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>) dédié aux indicateurs de la biodiversité, observatoire créé dans le cadre de cette stratégie. Le Conseil suggère de porter une attention particulière sur les thématiques « eaux douces », « milieux humides » et « forêts » qui concernent spécialement notre région.

En conclusion, le conseil souligne que nombre de ces propositions formulées dans le présent avis mériteraient une concertation avec les autres communes de GPSO.

- :- :- :- :- :- :-